

Commune de Saint Germain-du-Bois

Séance du mercredi 22 avril 2015 à 20 h 30

Sont présents : Régis BIDAULT, Christine BUGAUD, Christian BOSCH, Patrice CALVEZ, Jean-Paul CAVARD, Marcel DUFOUR, Marie-France FEVRE, Sylvie GAY, Pascale LAURAIN, Françoise MARIZY, Catherine MARTIN, Gaëtan MOISSON, Nadine ROBELIN, Jean-Claude VIEUX

Sont absents ou excusés : Alexandre CRETIAUX, Laurent CAGNE, Francine DESPRES, Claudia GENIEUX, Blandine GROS

Laurent CAGNE a donné pouvoir à Catherine MARTIN.

Blandine GROS a donné pouvoir à Françoise MARIZY.

Secrétaire de séance : Pascale LAURAIN

- **Approbation du compte-rendu de la réunion du 31 mars 2015 :**

Le compte-rendu de séance du 31 mars dernier est approuvé avec la précision suivante : pour la maîtrise d'œuvre de la construction des salles d'évolution scolaires et périscolaires, c'est le groupement CARRATERO - MOULIN - Conseil EnergieThermique - CVF Structures qui a été retenu.

QUESTIONS A TRAITER

- **PLU- modalités de mise à disposition du projet de modification simplifiée n° 1 au public :**

Mme le Maire propose les modalités suivantes pour la mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée du PLU :

Le dossier sera à disposition en mairie pour la consultation et un registre permettra au public de formuler ses observations. Ce dossier doit être mis à disposition du public pendant un mois : les dates proposées sont du 1^{er} au 30 juin 2015, aux heures d'ouverture de la mairie. Un avis de mise à disposition sera affiché en mairie et paraîtra dans la presse locale (JSL et L'Indépendant) les mardis 19 et 26 mai 2015.

Les demandes d'avis ont été adressées aux personnes publiques associées le 2 avril 2015.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide les modalités proposées pour la mise à disposition du public du projet de modification simplifiée du PLU.

- **Signature des actes de vente des terrains sur la zone artisanale :**

Mme le Maire rappelle que des compromis de vente ont été signés sur la zone artisanale. Les actes de vente doivent donc suivre.

Mme le Maire indique qu'une délibération doit être prise pour l'autoriser à signer ces actes de vente.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer les actes de vente des parcelles, au prix de 5 € HT le m².

INFORMATIONS - COMPTE-RENDUS DIVERS

- **Compte-rendu du Conseil d'Ecole Primaire du 13 mars 2015 :**

Mme le Maire présente le compte-rendu du Conseil d'Ecole Primaire, auquel elle a participé.

Elle annonce que les effectifs, globalement, sont en hausse, aussi bien pour l'école maternelle que pour l'école primaire.

Les enseignantes se sont dites d'accord pour la mise en place des rythmes scolaires, en préparation par le comité de pilotage pour la rentrée scolaire 2015.

La sortie scolaire de fin d'année aura lieu à Alésia le 25 juin.

- **Compte-rendu du Conseil d'Ecole Maternelle du 20 mars 2015 :**

Mme Françoise MARIZY dresse le compte-rendu du dernier Conseil d'Ecole Maternelle :

- prévisions d'effectifs pour la rentrée 2015 : 65 élèves, avec prise en compte des enfants de 2 ans. Il ne devrait donc pas y avoir de fermeture de classe cette année ;
- l'état d'avancement des travaux du comité de pilotage pour la mise en place des rythmes scolaires à la prochaine rentrée a été présenté ;
- La coopérative scolaire va financer la sortie de fin d'année à Diverti'Parc à Toulon-sur-Arroux le 22 juin ;
- les enseignantes ont exprimé un certain nombre de besoins : il leur a été annoncé que les demandes pour les ordinateurs et le vidéoprojecteur ont été acceptées conformément à des devis établis La réfection de la cour est prévue en même que celle de l'école primaire.

- **Commission Jeunesse : compte-rendu du 23 mars 2015 :**

Mme Françoise MARIZY établit le compte-rendu de la 3^{ème} réunion relative au PEDT :

- le projet avance, les partenaires s'impliquent dans sa mise en place ;
- les horaires seront les suivants : temps libre de 13h20 à 13h35 ; activités organisées de 16h à 16 h30 ;
- la gratuité des activités qui seront proposées a été validée par le Comité de pilotage.
- les parents d'élèves ont été sollicités pour proposer des activités ou en animer ;
- des activités seront mises en place par le personnel communal.
- les associations qui l'ont souhaité seront recontactées pour établir des plannings d'interventions.

Le PEDT a été pré-rédigé et adressé pour avis à l'Inspecteur de l'Education Nationale de Louhans et à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

La prochaine réunion du comité de pilotage aura lieu le 11 mai 2015.

La formation du personnel communal sera réalisée par un formateur du C.N.F.P.T.

- **Compte-rendu Conseil Jeunes du 4 avril 2015 :**

Mme Sylvie GAY indique que le Conseil Jeunes s'est réuni le 4 avril :

- le travail a porté sur le livret « *A la découverte de ta commune* » ;
- concernant la future salle d'évolution, les enfants ont émis le souhait qu'elle soit insonorisée, le préau actuel étant particulièrement bruyant ;
- le Conseil Jeunes a déjà participé au défilé du Souvenir Français et est représenté au comité de pilotage des NAP ;
- il doit, pour la prochaine réunion, réfléchir, aux jeux de société et d'extérieur dont il souhaiterait disposer dans le cadre des NAP et lors de la kermesse ;
- le Conseil Jeunes a exprimé quelques souhaits pour la commune : tyrolienne, parcours accrobranche, salle pour les jeunes avec babyfoot.
- les enfants participent bien et s'impliquent dans le Conseil.

- **Commission Foire - bilan foire 2015 :**

Mme Pascale LAURAIN dresse le bilan de la Foire du Renouveau :

- malgré la météo peu favorable, les animations proposées sur le thème de la pêche ont eu du succès ;
- le plan de la foire a été apprécié, notamment par les garages qui se sont trouvés mieux placés sur la foire. L'espacement prévu entre les voitures n'était cependant pas suffisant, si bien que toutes les voitures n'ont pu être exposées.
- le marché du samedi matin, sur la route, est dangereux. Un nouvel emplacement pour l'année prochaine est à l'étude. (ex : allée de la Balme).
- le budget n'est pas encore définitif.
- pour le défilé, il faut continuer à prendre l'arrêté pour la mise en place de la déviation de la circulation dans le centre-bourg, dans l'éventualité où les gendarmes ne pourraient être présents en nombre suffisant pour encadrer le défilé.

- **Informations diverses :**

- Salles d'évolutions :
En vertu de l'article L2122-22 du Code des Collectivités Territoriales et de la délibération du 5 avril 2014, Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle va signer un marché à procédure adaptée avec le groupement CARRATERO - MOULIN- Conseil Energie Thermique - CVF Structures pour la maîtrise d'œuvre des salles d'évolution scolaire et périscolaire.
- Demi-lunes devant la Poste : il a été rapporté en mairie que deux personnes sont tombées. Après discussion, Mme le Maire indique qu'elle souhaite procéder au remplacement des demi-lunes par des quilles.
- Une stagiaire de la Mission Locale a participé pendant 15 jours aux travaux des services techniques.
- Mme le Maire informe les membres du conseil municipal que six noms ont été tirés au sort sur la liste électorale, dans le cadre de la procédure de désignation des jurés d'assises pour l'année 2016.
- Mme le Maire présente les remerciements reçus en mairie.

La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au mercredi 3 juin 2015 à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par Mme le Maire à 21 h 45.